

Bordereau attestant l'exactitude des informations - VILLEFRANCHE - TARARE - 6903 -
Documents comptables (B-S) - Dépôt le 05/07/2024 - B2024/003754 - 2020 B 00667 - 889 283
602 - 1730

BILAN - ACTIF

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

ACTIF	Valeurs au 30/09/23			Situation au 30/09/22
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels	6 500,00	1 856,11	4 643,89	5 943,89
Autres immobilisations corporelles	8 062,50	1 571,86	6 490,64	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	40,00		40,00	40,00
TOTAL (I)	14 602,50	3 427,97	11 174,53	5 983,89
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	4 559,60		4 559,60	5 869,00
Autres créances (3)	7 100,36		7 100,36	7 365,04
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	966,32		966,32	8 984,90
Charges constatées d'avance (3)	414,00		414,00	862,05
TOTAL (II)	13 040,28		13 040,28	23 080,99
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL(I + II + III + IV + V)	27 642,78	3 427,97	24 214,81	29 064,88

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

PASSIF	Valeurs au 30/09/23	Situation au 30/09/22
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 500,00)	500,00	500,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	50,00	50,00
Réerves statutaires ou contractuelles		
Réerves réglementées		
Autres réserves	18 051,36	18 391,27
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-4 033,40	-339,91
SITUATION NETTE	14 567,96	18 601,36
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	14 567,96	18 601,36
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) Bis		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	4 784,52	4 918,57
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	360,00	330,00
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	1 114,13	1 289,28
Dettes fiscales et sociales	1 566,60	3 925,67
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	1 821,60	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	9 646,85	10 463,52
Écarts de conversion passif (IV)		
Ajustement de N à la durée de N-1		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	24 214,81	29 064,88
<i>(1) Dont à plus d'un an</i>		330,00
<i>(1) Dont à moins d'un an</i>	9 286,85	9 803,52
<i>(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques</i>		
<i>(3) Dont emprunts participatifs</i>		

COMPTA 1730

COMPTE DE RESULTAT - CHARGES

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

CHARGES (hors taxes)	Exercice du 01/10/22 au 30/09/23			Situation	
	Achats	Var. Stocks	Total	01/10/21	au 30/09/22
Charges d'exploitation (I)					
Achats de marchandises	289,00		289,00		2 725,22
Achats de matières premières et autres approvisionnements	21,98		21,98		232,88
Autres achats et charges externes *			13 529,11		15 075,52
Impôts, taxes et versements assimilés			411,00		
Salaires et traitements			3 631,06		24 116,52
Charges sociales					
Dotations aux amortissements et dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 871,86		556,11
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations					
Dotations aux provisions					
Autres charges			0,02		0,37
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (I)			20 754,03		42 706,62
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (II)					
Charges financières					
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions					
Intérêts et charges assimilées (2)					
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (III)					
Charges exceptionnelles					
Sur opérations de gestion			2,00		44,00
Sur opérations en capital					
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions					
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (IV)			2,00		44,00
Participation des salariés aux résultats (V)					
Impôt sur les bénéfices (VI)					
TOTAL DES CHARGES (I+II+III+IV+V+VI)			20 756,03		42 750,62
BÉNÉFICE (3)					
TOTAL GÉNÉRAL			20 756,03		42 750,62
* Y compris :					
- redevances de crédit-bail mobilier					
- redevances de crédit-bail immobilier					
(1) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs					
(2) Dont intérêts concernant les entreprises liées					
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôts de					

COMPTE DE RESULTAT - PRODUITS

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

PRODUITS (hors taxes)	Exercice		Situation	
	01/10/22	au 30/09/23	01/10/21	au 30/09/22
Produits d'exploitation (I)				
Ventes de marchandises		100,00		2 015,70
Production vendue (biens et services)		13 098,50		40 393,52
Sous-total A - Montant net du chiffre d'affaires		13 198,50		42 409,22
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation		2 000,00		
Reprises sur provisions, dépréciations (et amortissements), transferts de charges		1 518,00		
Autres produits		6,13		1,49
Sous-total B		3 524,13		1,49
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I) (A+B)		16 722,63		42 410,71
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (II)				
Produits financiers				
De participation (2)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)				
Autres intérêts et produits assimilés (2)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)				
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (IV)				
TOTAL DES PRODUITS (I+II+III+IV)		16 722,63		42 410,71
PERTE (3)		4 033,40		339,91
TOTAL GÉNÉRAL		20 756,03		42 750,62
<i>(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs</i>				
<i>(2) Dont produits concernant les entités liées</i>				
<i>(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôts de</i>		-2,00		-44,00

1730

Société à responsabilité limitée

Au capital de 500€ (cinq cent euros)

Siège social : 816 chemin de La Marbrière 69460 Vaux en Beaujolais

889 283 602 RCS Villefranche-Tarare

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-deux Juin à neuf heures.

Procès-Verbal pour l'Assemblée Générale Ordinaire pour l'exercice 2022-2023

Les associés ont été convoqués par courriel en date du 07 Juin 2024.

M. Bertoye François associé majoritaire de la SARL 1730, titulaire de 3 parts sur 5 de 100€ chacune et Mme Bertoye Judith titulaire de 2 parts sur 5 de 100€, le tout composant le capital social de 500€. Tous deux cogérants de la SARL 1730 sont présents à l'assemblée.

Monsieur François BERTOYE en sa qualité de cogérant et associé majoritaire préside les débats.

Madame Judith Bertoye en sa qualité de cogérant et d'associé est désignée Secrétaire.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- La feuille de présence de l'Assemblée,
- La copie de la convocation adressée aux associés,
- L'ordre du jour de l'Assemblée,
- Les comptes sociaux de l'exercice clos au 30 Septembre 2023,
- Le rapport de gestion du Président,
- Le texte des projets de résolution proposées par le Président à l'Assemblée,

Puis le Président déclare que ses rapports, les textes des projets de résolutions proposées ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social de la Société, à compter de la convocation de l'assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.



Les associés ont pris les décisions suivantes :

- 1- Présentation et approbation des comptes annuels pour l'exercice 2022-2023
- 2- Affectation du résultat
- 3- Rémunération des gérants
- 4- Orientation de l'activité

1- Présentation et approbation des comptes annuels pour l'exercice 2022-2023

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 Septembre 2023 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

L'Assemblée Générale constate, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

2- Affectation du résultat

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 Septembre 2022 s'élevant à 339,91 euros de la manière suivante :

Origine : Résultat déficitaire de l'exercice : 4 033,40 euros,

Affectation : Au report à nouveau, soit 4 033,40 euros,

Solde du report à nouveau après affectation : 14 567,96 euros,



3- Rémunération des gérants

Il est convenu que le cogérant, Mr François BERTOYE verra sa rémunération réduite à un montant de 0€ par mois jusqu'à modification sur décision de l'Assemblée Générale. Les cotisations obligatoires restent à la charge de la SARL 1730.

La rémunération de Judith Bertoye reste inchangée, conformément au Procès-Verbal de création de la SARL 1730. Autrement dit, la rémunération sera de 0€ jusqu'à modification sur décision de l'Assemblée Générale.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

4- Orientation de l'activité

La société a pour vocation de fusionner avec la SAS Domaine La Marbrière après la clôture de l'exercice prochain.

Les dispositions nécessaires seront prises en charge financièrement par la SAS et la SARL conjointement avec l'assistance technique de Me Aulagner, étude Brémens à Lyon.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal signé consigné sur le registre de ses délibérations et signé par tous les associés.

Fait à Vaux-en-Beaujolais, le 22/06/2024 en 2 exemplaires.

Signatures

François BERTOYE



Judith BERTOYE

